

Le sociétariat des CAE de COPEA

Enquête et Rencontres COPEA 2020

Louis Esteve ; Raphaël Renier ; Stéphane Robert

L'évolution du sociétariat un sujet central pour les CAE de COPEA

Depuis la Loi ESS de 2014, les CAE de COPEA (et les autres assurément) sont confrontées aux évolutions du sociétariat. Au sein de COPEA les CAE en parlent régulièrement, partageant leurs pratiques, leurs réussites, leurs difficultés, leurs besoins.

COPEA et Caroline Lacoëntre ont déjà apporté des réponses sous la forme d'une formation inter CAE en 2018 /2019 avec bilan d'étape présenté en CA et d'un Atelier sociétariat lors des Rencontres de 2019, (la formation 2020 a dû être annulée)

L'enquête en ligne et l'Atelier sociétariat lors des Rencontres 2020

Souhaitant poursuivre en 2020, Caroline a proposé à 2 CAE (Cabestan et Elycoop) de l'aider à réfléchir à ce sujet. De cette collaboration sont nées deux actions : une enquête en ligne et un Atelier lors des Rencontres COPEA de 2020.

L'objectif commun de cette enquête en ligne et de cet Atelier est de dresser un état des lieux du sociétariat des CAE de COPEA en 2020 : leurs pratiques, leurs évolutions, leurs réussites, leurs difficultés.

La combinaison d'une enquête en ligne ouverte à toutes les CAE et un Atelier permet d'obtenir plus de CAE répondantes et plus de diversité.

Le questionnement utilisé suit les étapes du sociétariat en CAE : 1. Admettre au sociétariat 2. Être associé.e.e 3. Participer au capital 4. Faire évoluer le sociétariat

La restitution de la synthèse

COPEA partage avec tout le réseau la synthèse de ces travaux menés par Raphael Renier, Louis Esteve et Stéphane Robert. Pour vous donner envie de tout lire, nous vous proposons un résumé au début.

Un grand merci aux 18 CAE ayant répondu à l'enquête en ligne ou participé à l'Atelier. En effectif cela représente 37 personnes au total.

Un merci spécial à Caroline qui nous a fait confiance et nous a laissé beaucoup de marge de manœuvre pour réaliser ce travail.

La suite de la réflexion sociétariat

L'enquête en ligne reste disponible pour les CAE qui voudrait y répondre (<https://framaforms.org/enquete-le-societariat-des-cae-de-copea-1595319221>)

Un petit groupe composé des 3 auteurs de ce travail et de personnes volontaires issues de l'Atelier va se réunir prochainement pour engager la suite de cette réflexion. COPEA vous tiendra informé.

Sommaire

	Page
RESUMÉ	
<i>Pour vous donner envie de tout lire</i>	3
QUELQUES INFOS POUR COMMENCER	
<i>CAE ayant répondu à l'enquête en ligne et participé à l'Atelier</i>	
Nom	5
Statut juridique	5
Nombre d'associé.e.s	6
1 sur 4 ADMETTRE AU SOCIÉTARIAT	
1. Que dites-vous à propos du sociétariat dans votre CAE ?	8
2. Dans votre CAE, avant l'admission au sociétariat...	12
3. Dans votre CAE il existe des critères pour l'admission au sociétariat	13
4. S'il existe des critères pour l'admission au sociétariat	14
5. Si vous avez refusé une candidature, c'était pour quels critères ?	15
6. Si vous n'avez pas de critères pour l'admission au sociétariat.	16
7. Dans le cas de candidature au sociétariat qui « posait problème », comment l'avez-vous traitée ?	17
2 sur 4 ETRE ASSOCIE.E	
8. Dans votre CAE, quels sont les sujets de coopération avec les associé.e.s ?	20
9. Dans votre CAE, comment s'organise la coopération et les décisions avec les associé.e.s ?	22
10. Dans votre CAE, comment les associé.e.s coopèrent avec les autres instances de décision ?	24
11. Vous communiquez explicitement vos modalités de coopération et de décision aux futurs associé.e.s	25
12. Regard global : quels sont les aspects positifs de votre sociétariat aujourd'hui ?	26
13. Regard global : quels sont les difficultés de votre sociétariat aujourd'hui ?	28
3 sur 4 PARTICIPER AU CAPITAL	
14. Quelle est la règle de la participation des associé.e.s au capital ?	31
15. Avez-vous fait des appels au capital en dehors de la règle ?	32
16. En quelques mots, comment faites-vous appel au capital en dehors des règles	32
4 sur 4 FAIRE EVOLUER LE SOCIÉTARIAT	
17. Dans votre CAE, la réflexion sur le sociétariat...	33
18. Depuis la création de votre CAE, vous avez déjà fait évoluer le sociétariat...	36
19. Suite à la Loi ESS (au-delà de l'obligation au sociétariat), qu'avez-vous modifié ?	38
20. Selon vous, quelles actions pourrait mener la future Fédération sur le sociétariat en CAE ?	39
CONCLUSION	
<i>Avant de poursuivre</i>	41

RESUMÉ

Pour vous donner envie de tout lire

CAE PARTICIPANTES : UN BEL ECHANTILLON !

Des grandes, des moyennes, des petites, des anciennes, des récentes (18 CAE + le Parc amazonien de Guyane ont répondu à l'enquête en ligne ou participé à l'Atelier sociétariat). 37 personnes au total.

ADMETTRE AU SOCIETARIAT

Ce que les CAE disent concrètement aux entrepreneurs sur le sociétariat

1/3 s'appuient sur « ce que dit la Loi sur le sociétariat », 2/3 ont un discours propre. En regardant de plus près, elles sont en fait plus nombreuses à dire avec leurs mots ce que dit la Loi (qui est déjà un discours légitime pour une CAE)

Avant l'admission au sociétariat il existe un accompagnement au sociétariat.

7 CAE sur 18 ont des pratiques formalisées. 11 sur 18 en « parlent simplement avant la date de l'Ag ou n'ont rien d'explicite »

Il existe des critères pour l'admission au sociétariat

4 sur 18 ont des critères d'admission

Certaines CAE ont déjà eu des candidatures « qui posaient problème »

7 sur 18 sont dans ce cas. Avec l'augmentation du nombre d'associé.e.s, « les cas problématiques » risquent de croître.

ETRE ASSOCIE.E

Les sujets de coopération avec les associé.e.s

Pour toutes les CAE la coopération dépasse les sujets statutaires. Être une entreprise partagée prend tout son sens dans les pratiques ordinaires.

Mais il est parfois difficile de situer la frontière entre des sujets d'associé.e.s et des sujets plus opérationnels

Les modalités de coopération avec les associé.e.s

Toutes les CAE mettent en place des groupes de travail thématiques ou des instances spécifiques. Les AG ne sont pas suffisantes pour vivre pleinement la coopération.

Communiquer explicitement les modalités de coopération

Quelles soient bien ou moins bien connues, la majorité des CAE communiquent sur leurs modalités de coopération et de décision. Et pour améliorer leur diffusion, la répétition semble la méthode la plus efficace.

Les aspects positifs du sociétariat

La participation – la mobilisation // l'envie de devenir associé.e // l'adhésion aux valeurs.
Nuances : parfois un trop petit nombre d'associé.e.s investi.e.s par rapport aux autres // une bonne participation sans point de comparaison (vigilance à l'auto satisfaction)

Les difficultés du sociétariat

Apprendre-trouver la posture d'associé.e.s // comprendre suffisamment les sujets discutés avant d'en parler ou de voter // les associé.e.s ne sont pas assez formé.e.s // l'essoufflement du petit groupe d'associé.e.s qui se mobilisent.
Nuances : un manque de temps, de moyens // le besoin de formation adaptées

PARTICIPER AU CAPITAL

La règle quasi commune : un nombre de parts sociales à l'accession au sociétariat puis un % du salaire brut chaque année pour l'acquisition d'autres parts sociales

Par contre, on constate des variations importantes en volume entre les CAE

FAIRE EVOLUER LE SOCIETARIAT

Le sociétariat a évolué depuis leur création

Oui pour 17 CAE sur 18. A noter que certaines CAE sont encore récentes mais le sujet est déjà d'actualité

La réflexion sur le sociétariat en CAE

Le sujet est d'actualité pour 16 CAE sur 18. Enjeu commun : renforcer les capacités des associé.e.s et les aider à trouver leur posture

Ce que la future fédération pourrait entreprendre sur le sociétariat en CAE

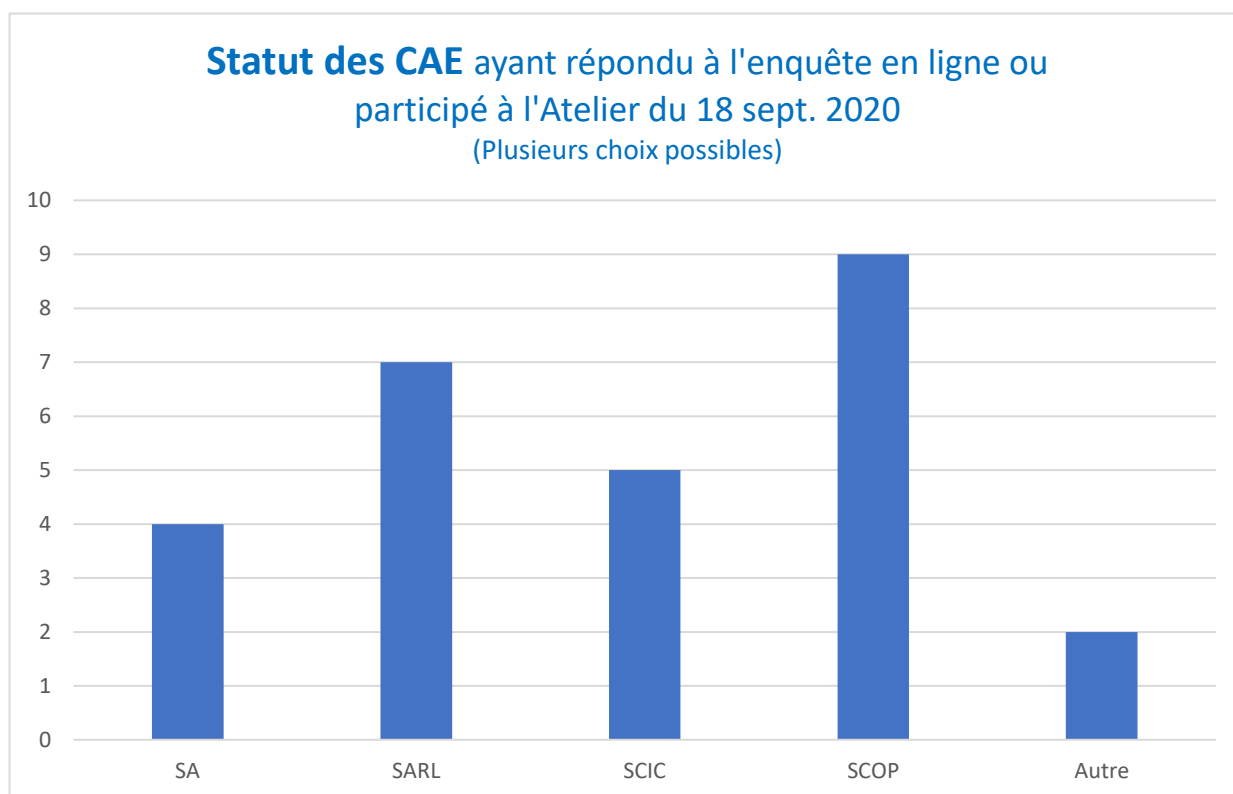
Les deux actions principales de la Fédération sur le sociétariat des CAE : la formation et le partage de pratique

QUELQUES INFOS POUR COMMENCER

Les CAE ayant répondu à l'enquête en ligne ou
participé à l'Atelier du 18 septembre 2020

18 CAE + le Parc amazonien de Guyane ont répondu à l'enquête en ligne ou participé à l'Atelier sociétariat du 18/9/2020

ALTERACTIFS	Arcoop	Astrolab
CABESTAN	Crealead	Co-action
Elycoop	Le Périscop	Mozaique
Natura Scop	Pollen	Prisme
Sapie	Solstice	SYNERCOOP
Tilt	Terracoopa	3Bis
Parc amazonien de Guyane qui a un projet de CAE en Sud Guyane		

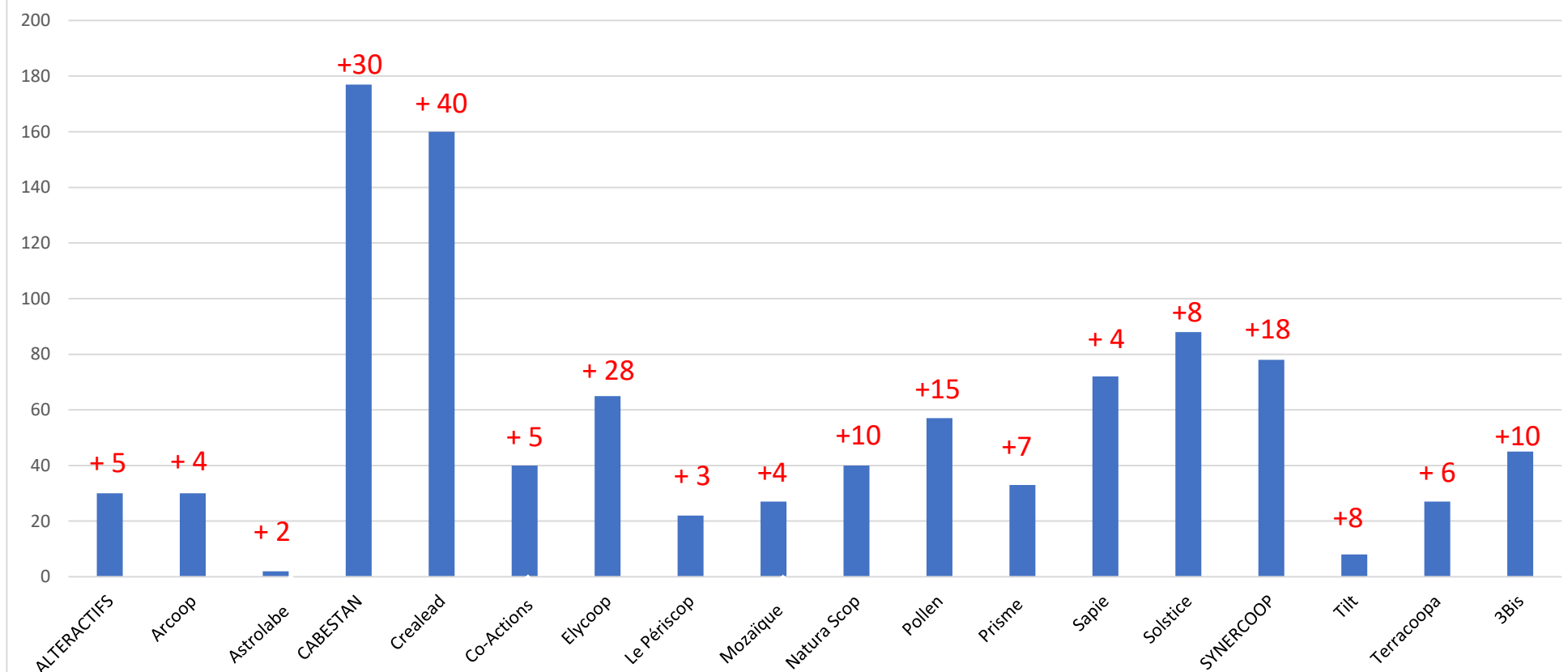


Commentaire du graphique

Le total des réponses est supérieur à 18 puisque la plupart des CAE ont un double statut juridique.

CAE ayant répondu à l'enquête en ligne ou participé à l'Atelier sociétariat du 18 sept. 2020

Nombre d'entrepreneur.e.s en juin 2020 et Nbe de nouveaux associé.e.s entre 2019/2020



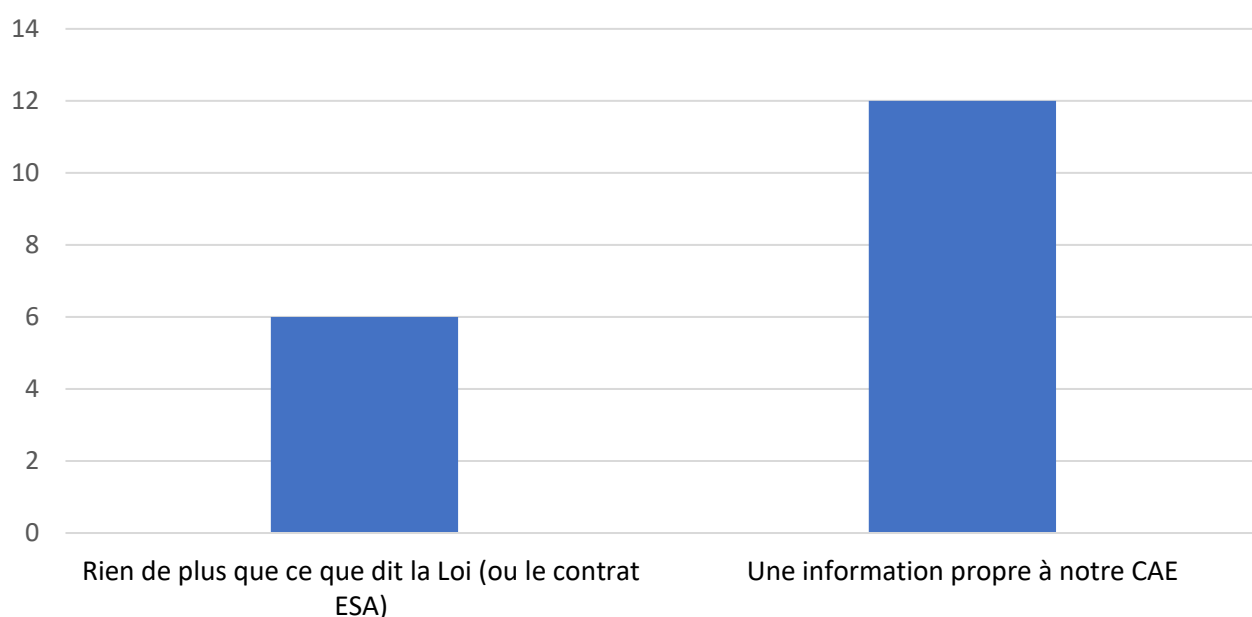
Commentaire du graphique

 L'accroissement du nombre de sociétaires entre 2019 et 2020 est un trait commun à toutes les CAE. La réflexion sur le sociétariat est bien un sujet d'actualité

1 sur 4
ADMETTRE AU SOCIÉTARIAT

1. Que dites-vous à propos du sociétariat dans votre CAE ?

(Un choix possible)



Commentaire du graphique

En écoutant les sous-groupes travailler et en lisant les verbatim nous réalisons deux choses

🌀 La formulation « *Rien de plus que ce que dit la Loi (ou le contrat ESA)* » comportait une connotation négative qui nous avait échappée et que nous ne souhaitons pas. Ce que dit la Loi sur le sociétariat, explicitement ou en creux, est déjà un discours légitime pour une CAE.

🌀 Les 12 CAE qui ont répondu une « *Information propre à notre CAE* » disent qu'elles ont un discours spécifique sur le sociétariat, un « discours maison » qui dépasse ce que dit la Loi.

🌀 Néanmoins, certaines CAE qui déclarent avoir une « *Information propre à notre CAE* » ont réalisé, en analysant leur « discours maison », qu'elles disaient avec leurs mots ce que dit la Loi. Ici aussi, ce que dit la Loi sur le sociétariat, explicitement ou en creux, est déjà un discours légitime pour une CAE.

En quelques mots que dites-vous concrètement aux entrepreneur.e.s sur le sociétariat ?

Commentaires sur les réponses en ligne et dans les sous-groupes de l'Atelier

🌀 Ce que les CAE disent concrètement aux entrepreneur.e.s sur le sociétariat est naturellement très divers. Certaines ont un discours « informel » d'autres explicite (Charte, posture de l'associé.e.s, valeurs...). Des sources d'inspiration en perspective.

🌀 La plupart des réponses des CAE de l'Atelier portait plus sur la manière dont elles délivrent l'information sur le sociétariat que sur le sujet lui-même. Nous retenons que c'est la répétition qui semble la méthode la plus efficace. Il vaut mieux expliquer progressivement le sociétariat, à différents moments du parcours et sous différentes formes.

Verbatim réponses en ligne

Qu'il engage plus durablement l'entrepreneur.e dans la coopération : avec les autres associé.e.e.s, les autres entrepreneur.e.s Qu'il donne accès au vote sur les grandes décisions régissant la vie de la coopérative (et notamment la contribution coopérative ou l'élection des gérants/cogérants !) Que nous sommes une entreprise de l'ESS, avec le côté solidaire (synergies entre entrepreneur.e.s notamment) et économique (apport de fonds propres, contribution), et donc l'accès au sociétariat est comme une boucle qui se ... boucle ;-)

✦

Nous sommes sur le fait que la société leur appartient et que plus il y a d'associé.e.s plus les décisions sont prises dans leur intérêt.

✦

Implication dans la vie de la coopérative, les grandes décisions économiques, stratégiques, etc.. pérennité de leurs activités

✦

La signature du contrat CESA est conditionnée au statut de sociétaire.

✦

Être associé.e c'est :

- participer au capital pour renforcer l'assise économique de la CAE
- décider des orientations stratégiques de la CAE, au-delà de la "consultation" qui est faite auprès de l'ensemble des entrepreneur.e.s via nos "groupes locaux"
- pouvoir participer aux instances de gouvernance nouvellement mises en place (conseil coopératif)

✦

On leur dit de lire la charte où la posture du sociétaire est résumée. Mais cela manque probablement de clarté et se révèle insuffisant.

✦

Les entrepreneur.e.s qui souhaitent devenir associé.e.s sont fortement sollicité.e.s pour participer à un "café gouvernance" décrivant le rôle de l'associé.e.e et le processus de fonctionnement de la coopérative, notamment au niveau de ses prises de décisions. Le café gouvernance est animé par un.e associé.e membre de l'équipe support et un.e associé.e. salarié.e de la coopérative.

✦

Des supports sont en cours de création





Verbatim réponses des sous-groupes de l'Atelier

[Sous-groupe A]

Parcours de formation

- Avant le passage au sociétariat
- Explication du rôle de l'associé.e
- Présentation du modèle SCOP et historique coopération
- Rappel éléments de droit coopératif et dispositions spécifiques aux CAE
- Rôles CA, AG, DG (pour les SA) ou autres instances (ex, Conseil coopératif)
- Formation : rappel à la lecture des comptes (interne) ou incitation à suivre une formation

[Sous-groupe C]

Élément déclencheur : arrivée massive de sociétaires

- Une journée entière
- Des ateliers de connaissance, d'expérience, de questionnement
- Plusieurs temps de mobilisation dès le CAPE et à la signature CESA (information collective (Arcoop, Natura Scop...))
- Information générale dans les CAE, fonctionnement
- Travail sur ce qu'est, n'est pas, être associé.e pour 3 Bis avec des niveaux d'implication possibles pour les associé.e.s
- Mouvement coopératif et histoire
- Valeurs et missions de Crealead
- Etude de cas avec 1 sociétaire qui fait « tout de travers »

[Sous-groupe B]

2 informations collectives mais = @
collaboratrice
Pas le choix
C'est logique
Charte des engagements de la
gouvernance
Organisation de la gouvernance
Espace de coopération

[Sous-groupe D]

Cela dépend du moment : le discours évolue, s'agrandit
Au démarrage

- En info. Collective, surtout la loi, les bases

Plus tard

- Présentations des instances, engagements de la vie coopérative (groupes de travail)
- Instances d'apprentissage pour mélanger les associé.e.s et reste des entrepreneurs
- Ouverture des AG à tous et toutes pour faire découvrir le sociétariat

Si vous avez un document qui présente le sociétariat chez vous, pouvez-vous nous le transmettre ?

2 CAE ont partagé un document dont elles se servent pour présenter le sociétariat aux candidat.e.s. (Périscop ; SAPIE)

Le document Périscop comprend

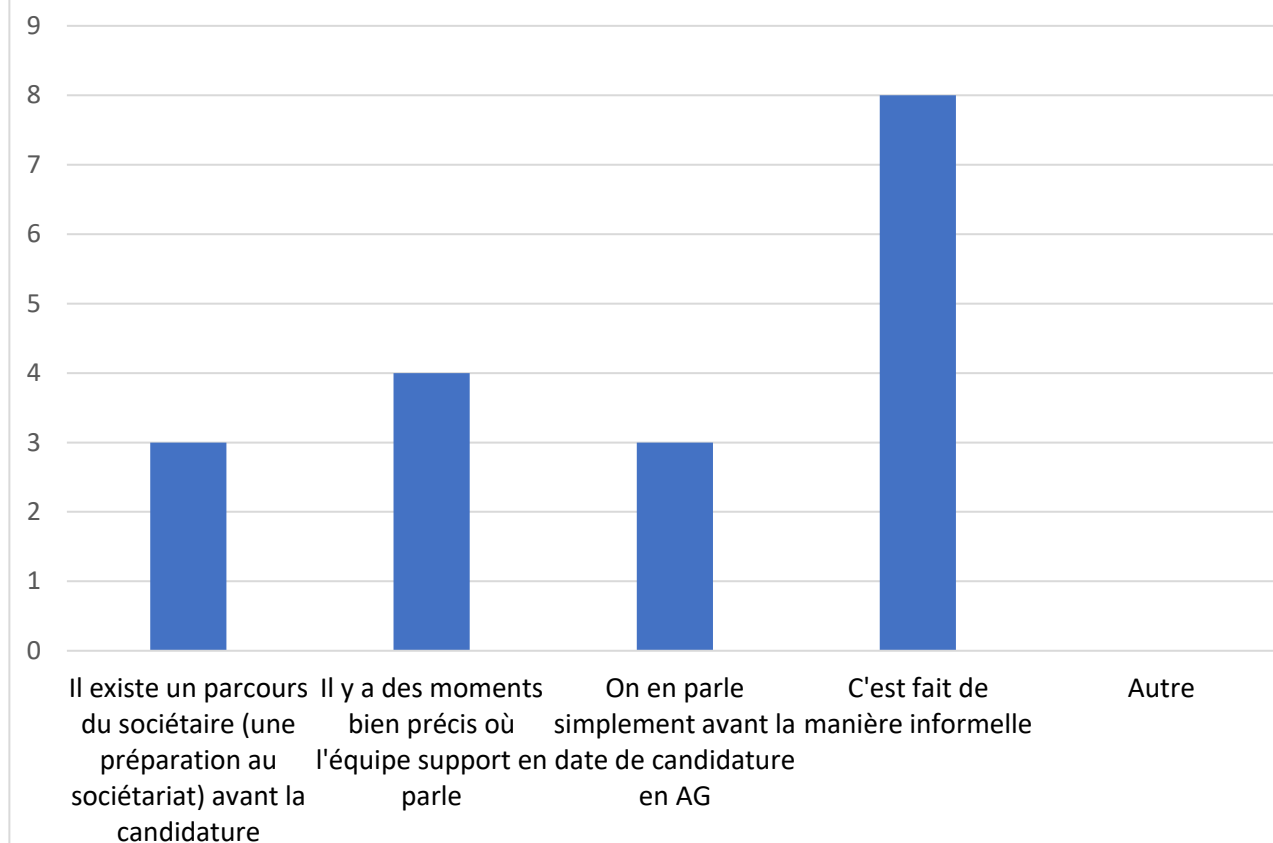
// Historique du projet Périscop // Présentation de la coopérative // Présentation des associé.e.s Fondateurs // Point bilan économique // Les projets, les objectifs // Le rôle des associé.e.s // Les conditions pour être associé.e.

Le document SAPIE comprend

// La SCIC SARL à capital variable // Pourquoi devenir sociétaire ? // Qu'est-ce qu'un sociétaire ? // Comment devenir sociétaire ? // Combien ça coûte ?

2. Dans votre CAE, avant l'admission au sociétariat

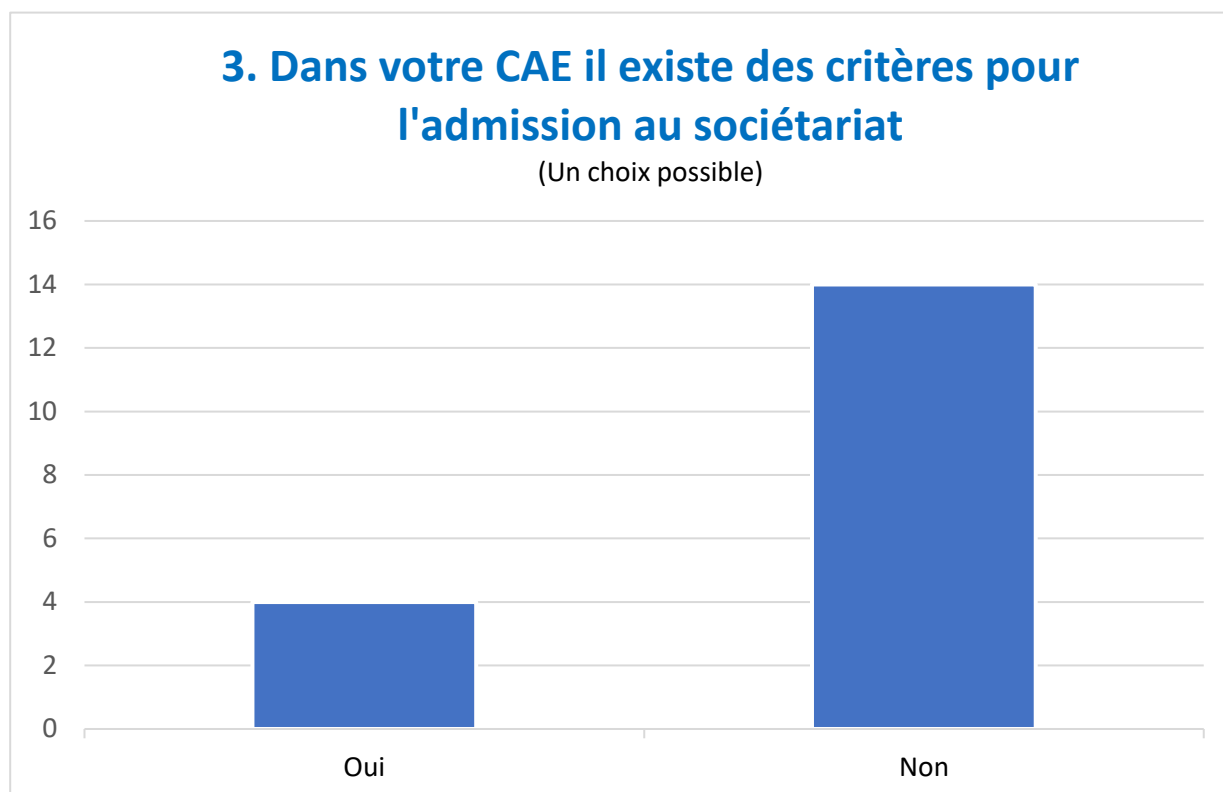
(Un choix possible)



Commentaire du graphique

En écoutant les sous-groupes travailler et en lisant les verbatim nous réalisons :

🌀 Les deux formulations « *Il existe un parcours du sociétaire [...]* » et « *Il y a des moments bien précis où l'équipe support en parle* » ont pu sembler redondantes. Mais nous cherchions à distinguer finement l'accompagnement au sociétariat explicite d'autres pratiques moins formalisées. Dans les réponses les CAE ont dû choisir l'une ou l'autre mais certaines se trouvaient « entre les deux situations ».

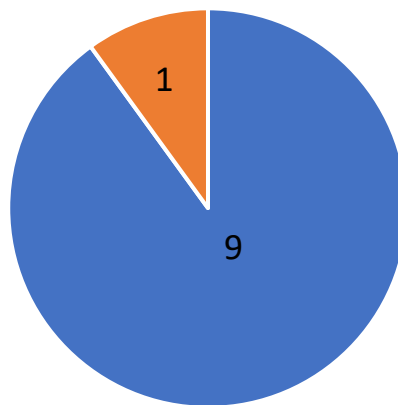


Commentaire du graphique

🌀 Même si les critères pour l'admission au sociétariat ne sont pas encore une pratique généralisée, 4 CAE s'en sont doté, préventivement ou suite à des difficultés.


4. S'il existe des critères pour l'admission au sociétariat

(Un choix possible)




- Cela pourrait nous amener à refuser une candidature
- Nous avons déjà refusé une candidature

Commentaire du graphique

 Seules 10 CAE ont répondu à cette question. 1 a déclaré « *Nous avons déjà refusé une candidature* »

5. Si vous avez refusé une candidature, c'était pour quels critères ?

Commentaire sur les réponses en ligne et dans les sous-groupes de l'Atelier

 Même si 1 CAE déclare « *Nous avons déjà refusé une candidature* », plusieurs ont donné des exemples de raisons pour lesquelles elles « *pourraient refuser une candidature* ». Nous vous proposons une répartition des verbatim en trois grandes catégories.

Verbatim questionnaire en ligne et sous-groupes

Participation à la vie coopérative

Critères d'exclusion si trop d'absence aux AG pour certaines catégories d'associé.e.s

Critère de majorité (quorum) non atteint.

Absence à l'AG

Comportements, posture, personnalité

Conflit de la personne avec d'autres entrepreneur.e.s.

Les associé.e.s ont découvert l'importance de l'abstention

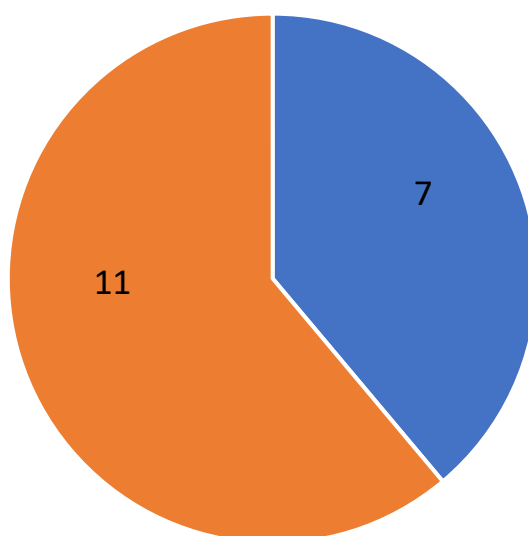
Critère informel (relationnel)

Respect de critères liés à l'activité

Non-respect des obligations légales // Suspicion d'autres activités

6. Si vous n'avez pas de critères pour l'admission au sociétariat

(Un choix possible)



- Nous avons déjà eu une (ou des) candidature(s) qui "posait problème"
- Non, nous n'avons jamais eu de candidature qui "posait problème"

Commentaire du graphique

🌀 7 CAE ont déclaré « *Nous avons déjà eu une (ou des) candidature(s) qui "posait problème" ; 11 CAE « Non, nous n'avons jamais eu de candidature qui "posait problème" »*

🌀 Les candidatures au sociétariat qui ont posé question à des CAE sont donc assez fréquente. Nous pensons que l'augmentation de candidat.e.s au sociétariat dans chaque CAE augmentera la probabilité de « cas problématiques ». Les CAE doivent y réfléchir

7. Dans le cas de candidature au sociétariat qui « posait problème », comment l'avez-vous traitée ?

Verbatim questionnaire en ligne

On accepte tout le monde et on espère que le collectif à des vertus pour que les décisions collectives puissent s'imposer

+

On ne l'a pas vraiment traité.

+

Depuis que je suis arrivée à Natura en juin 2018, il n'y a eu qu'une seule candidature qui posait problème. La date limite de candidature était arrivée pour cet entrepreneur, on ne pouvait pas repousser et elle avait gagné un appel d'offres qui faisait travailler d'autres entrepreneurs, d'où la difficulté à refuser sa candidature. Je ne connais pas les détails (n'étant à l'époque pas associé.ee, je n'ai pas participé aux débats qui ont eu lieu) mais d'après ce que j'ai compris il a été convenu qu'elle serait une "associée passive" et quitterait la coopérative quand le marché remporté s'arrêterait (c'était sa seule motivation à rester au sein de Natura).

Verbatim sous-groupes

[Sous-groupe A] <i>Débat à l'Ag puis vote : une fois un rejet Débat hors Ag, cadre informel</i>	[Sous-groupe C] <i>Risque de conflit inhérent à une personne</i>
[Sous-groupe B] <i>Conflit de personne = refus de la candidature</i>	[Sous-groupe D] <i>Acceptation mais avec accord de partir dès le marché fini Refus en AG</i>

Pour terminer cette partie « ADMETTRE AU SOCIÉTARIAT », souhaitez-vous ajouter des commentaires ?

Verbatim questionnaire en ligne

Pour décrire rapidement comment / quand nous parlons du sociétariat :

- c'est évoqué dès l'accueil des porteurs de projet (lors de la réunion d'information et du 1er RDV)
- nous en parlons (de façon plus ou moins précise) lors des différents "temps" qui jalonnent le parcours de l'entrepreneur (à l'entrée dans Natura, lors du passage en CESA, lors du passage comme associé.e)
- depuis 1 an et demi, nous avons mis en place des "groupes locaux" réunissant les entrepreneurs d'un même territoire, quel que soit leur statut (CAPE, CESA non associé.e, CESA associé.e), aussi dans le but de familiariser progressivement les entrepreneurs avec la question du sociétariat

✦

La formation URSCOOP sur le sociétariat est proposée mais sur la base du volontariat. Seules quelques personnes se positionnent pour y participer

✦

Une réflexion est menée par un comité d'associé.e.s pour créer un parcours spécifique à notre coopérative

Verbatim sous-groupes

[Sous-groupe A]

2 approches=

Candidat.e présent.e. ou non à l'AG : peuvent candidater

Candidat.e non présent.e à l'AG : échanges ouverts entre associé.e.s sur les candidats si

Ag réservée aux associé.e.s

[Sous-groupe C]

Le couperet des trois ans difficiles : on ne peut pas reculer, la candidature doit être présentée et si elle n'est pas admise conséquences fortes

[Sous-groupe B]

Pas de réponse

[Sous-groupe D]

La « campagne » pour défendre sa candidature et/ou l'équipe support pour présenter la candidature

2 sur 4
ÊTRE ASSOCIE.E

8. Dans votre CAE, quels sont les sujets de coopération avec les associé.e.s ?

Commentaire sur les réponses en ligne et dans les sous-groupes de l'Atelier

🌀 Nous notons que pour toutes les CAE « les sujets de coopération avec les associé.e.s » dépassent les sujets statutaires. Pour toutes les CAE Être une entreprise partagée prend tout son sens dans les pratiques ordinaires.

🌀 Certaines réponses montrent qu'il est parfois difficile de situer la frontière entre des sujets d'associé.e.s et des sujets plus opérationnels.

Catégorisation des verbatim avec exemples

Catégories	Exemples
Les sujets réglementaires / statutaires	<i>Budget - Bilan Services mutualisés et contribution coopérative Vote de l'accord de participation</i>
Sujets stratégiques / liés à l'identité	<i>Les critères d'accès à la CAE (quels métiers ne sont pas acceptables, et pourquoi) Beaucoup de sujets qui relèvent de la "stratégie" de la CAE Modèle économique - Economie plurielle La gouvernance Signature charte CAE BTP Plan stratégique</i>
Sujets collectifs	<i>Les projets collectifs Gestion et animation du Tiers Lieu Travail en commun, échanges d'expérience Des cercles coopératifs Gouvernance Questions RH, mutuelle Questions financières, économie</i>
Sujets liés aux entrepreneur.e.s	<i>Un soutien des associé.e.s vis à vis des entrepreneur.e.s Ateliers thématiques, formations projets Lancement de projets métiers Programme d'accompagnement</i>
Autres sujets	<i>Réflexions sur l'organisation administrative, ; La communication Parfois cela conduit à discuter de sujets qui sont essentiellement opérationnels et devraient il me semble relever de la gérance</i>





Verbatim questionnaire en ligne

A développer mais nous sommes en train d'essayer d'organiser un soutien des associé.e.s vis à vis des entrepreneurs. Pour l'instant les associé.es participent à une instance de type "Conseil des Sages" que nous appelons les SynerVeilleurs. Cette instance est réflexive et force de proposition auprès des cogérants (nous sommes 5 cogérants) sur les points qui leur paraissent menacer la cohésion de l'entreprise. Ainsi leur prochain thème de travail sera la question des critères d'accès à la CAE (quels métiers ne sont pas acceptables, et pourquoi)

Les projets collectifs, la gouvernance, la communication, les services collectifs

Budget, Communication, ateliers thématiques, formations projets...

Détermination du budget, développements prévisibles. Lancement de projets métiers Réflexions sur l'organisation administrative

Plus large que les seuls sujets statutaires. Beaucoup de sujets qui relèvent de la "stratégie" de la CAE. Mais parfois cela conduit à discuter de sujets qui sont essentiellement opérationnels et devraient il me semble relever de la gérance.

A l'inverse, certains sujets qui me semblent stratégiques ne sont pas discutés avec les associé.es.

Modèle économique – Gouvernance - Economie plurielle

Thème spécifique à l'occasion du lancement de nouveaux projets comme les 30 ans de Sapie (l'année dernière), la CAE bâtiment (cette année)

Gestion et animation du Tiers Lieu

Les sujets statutaires mais aussi certains sujets stratégiques (ex signature charte CAE BTP) et des sujets techniques (travail en commun, échanges d'expérience)

Les associé.e.s peuvent participer à des cercles coopératifs (comme tous les membres d'Elycoop) ou des comités (Projet d'Elycoop, Politique & Stratégie, contribution coopérative et services mutualisés ...) pour soumettre des projets au CA.

Verbatim sous-groupes

[Sous-groupe A]

*Programme d'accompagnement
Contribution coopérative
Plan stratégique
Gouvernance*

[Sous-groupe B]

*Questions financières, économie
Questions RH, mutuelle
Questions techniques
Vote de l'accord de participation*

[Sous-groupe C]

*Fond de solidarité, certaines en réunion
d'associé.e.s, d'autres en CA
Tous les sujets ne concernent pas les associé.e.s
Certains travaux associent tout le monde même
CAPE
Responsabilité stratégique pour les associé.e.s*

[Sous-groupe D]

*La stratégie de la CAE
Les préoccupations de toute la communauté
Certains sujets discutés avec toute la
communauté*

9. Dans votre CAE, comment s'organise la coopération et les décisions avec les associé.e.s ?

Commentaire sur les réponses en ligne et dans les sous-groupes de l'Atelier

🌀 Nous constatons que toutes les CAE mettent en place une coopération avec les associé.e.s à travers des groupes de travail thématiques ou des instances spécifiques. Les AG ne sont pas suffisantes pour vivre pleinement la coopération.

🌀 La plupart des CAE ouvrent ces groupes à tous les membres, au-delà du sociétariat.

Catégorisation des verbatim avec exemples

Modalités	Exemples
Statutaires	AG <i>SynerVeilleurs</i> <i>Réunions mensuelles</i> <i>Commissions thématiques</i> <i>Un conseil de bienveillance (instance de concertation, régulation, de préparation stratégique et d'accompagnement à la prise de décision</i> <i>Groupes de travaux thématiques</i> <i>Comité d'étude / lien CA</i>
Spécifiques	[Quand il y plusieurs territoires] <i>-des groupes locaux qui réunissent tous les entrepreneurs d'un territoire</i> <i>- un "conseil coopératif" qui réunit les "référents" des groupes locaux (qui doivent être CESA - associé.es ou non), la gérance et les accompagnants</i> <i>Le comité "créer un parcours associé.e" est un projet de coopération entre associé.e.s.</i>





Verbatim questionnaire en ligne

En AG + SynerVeilleurs

*Réunions régulières tous les mois et 1 AG pour valider les décisions prises pour le formalisme
Via des commissions thématiques, des Briefing et enfin les AG*

AG et commission d'associé.es, Visio réunions

Depuis début 2019 dans le cadre d'un accompagnement DLA nous avons expérimenté une nouvelle gouvernance :

*- des groupes locaux qui réunissent tous les entrepreneur.e.s d'un territoire
- un "conseil coopératif" qui réunit les "référents" des groupes locaux (qui doivent être CESA - associé.e.s ou non), la gérance et les accompagnants*

Le rôle précis de ces instances est en cours de précision. Il a en tout cas été acté que le conseil coopératif n'avait pas de rôle décisionnaire (il ne s'agit pas d'un CA) mais d'une instance qui a vocation à appuyer la cogérance et "préparer" les délibérations qui seront soumises au vote des associé.es en AG.

Une AG - Un conseil de bienveillance (instance de concertation, régulation, de préparation stratégique et d'accompagnement à la prise de décision - Des groupes de travail thématiques qui présentent leurs travaux en AG

En AG mais aussi au sein de groupes de travaux thématiques et de réunions mensuelles territoriales

Le comité "créer un parcours associé.e" est un projet de coopération entre associé.e.s.

Un premier temps de rencontres entre associé.e.s exclusivement a eu lieu et sera reconduit dans l'espoir de créer encore plus de coopération entre associé.e.s.

Les associé.e.s votent les propositions du CA lors des AG

Verbatim sous-groupes

[Sous-groupe A]

*Groupes de travail ouverts à tous
Séminaires + comité / groupe de travail réservés aux associé.e.s
Groupes locaux pour expliquer et débattre des résolutions avant l'Ag*

[Sous-groupe C]

*Groupes de travail
Séminaire stratégique*

[Sous-groupe B]

*Questions financières, économie
Questions RH, mutuelle
Questions techniques
Vote de l'accord de participation*

[Sous-groupe D]

*Groupe de travail
Comité d'étude / lien CA
Séminaire
Groupes locaux avec les accompagnants*

10. Dans votre CAE, comment les associé.e.s coopèrent avec les autres instances de décision ?

Commentaire sur les réponses en ligne et dans les sous-groupes de l'Atelier

🌀 Ici aussi, les CAE font preuve d'ouverture dans la coopération entre les associé.e.s et les autres instances de décision (Conseil de surveillance, CA, DG...).

🌀 On peut même parler de créativité quand on lit les intitulés : « *Conseil coopératif, Conseil de bienveillance ; SynerVeilleurs...* »

Verbatim questionnaire en ligne et sous-groupes

En AG + SynerVeilleurs

✦

Il y a qu'un AG et pas d'autres organes

✦

Conseil d'associé.es et AG

Les associé.e.s font partie d'un groupe local (en réalité certains entrepreneurs ne font pas partie d'un groupe local car situés en dehors des principaux territoires de présence de Natura). Certains en sont référents et font donc partie du conseil coopératif. Enfin, il existe un conseil de surveillance (dont les attributions ne sont pas très claires) constitué de 4 associé.es.

✦

Les groupes de travail sont ouverts à toutes et tous. - Le conseil de bienveillance fait le lien avec l'ensemble des sociétaires, il est composé de 7 personnes dont 5 entrepreneur.e.s salarié.e.s associé.e.s - Un AG en deux temps : un temps statutaire et un temps de réflexion stratégique

✦

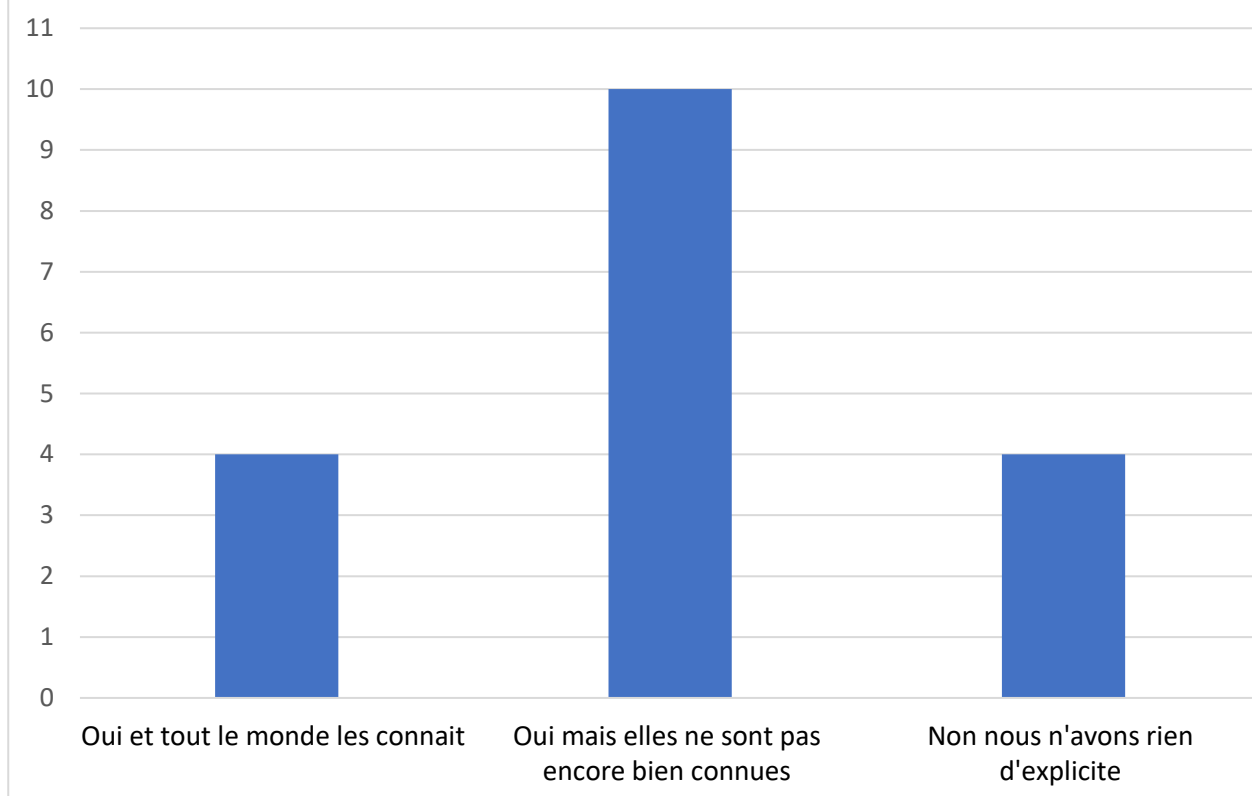
En dehors des temps statutaires, la collaboration se fait au travers de groupes de travail comme mentionnés ci-dessus.

Verbatim sous-groupes

[Sous-groupe A]	[Sous-groupe C]
<i>Une part sociale</i>	<i>Boite mail CA Equipe support Outils de communication / web</i>
[Sous-groupe B]	[Sous-groupe D]
<i>2 places ouvertes en permanence dans le CA Election de 3 juniors (- 3 ans) Commission vie coopérative Mise en ligne des CR sur Louty</i>	<i>Conseil coopératif (organise les commissions et chantiers où tous sont invités) Conseil de surveillance (utilité un peu floue) Le / la gérant.e a tous pouvoir : posture complexe car responsable des décisions prises en collectif</i>

11. Vous communiquez explicitement vos modalités de coopération et de décision aux futurs associés.es

(Un choix possible)



Commentaire du graphique

🌀 Quelles soient bien ou moins bien connues, la majorité des CAE communiquent sur leurs modalités de coopération et de décision

🌀 Et pour améliorer leur diffusion, la répétition semble la méthode la plus efficace.

12. Regard global : quels sont les aspects POSITIFS de votre sociétariat aujourd'hui ?

Commentaire sur les réponses en ligne et dans les sous-groupes de l'Atelier

Les aspects positifs du sociétariat les plus cités : la participation – la mobilisation // l'envie de devenir associé.e // l'adhésion aux valeurs

Les nuances apportées à ces constats par certaines CAE portent sur : un trop petit nombre d'associé.e.s investi.e.s par rapport aux autres // une bonne participation sans point de comparaison (vigilance à l'auto satisfaction)

Verbatim questionnaire en ligne

Diversifié (5 collègues), avec une grande majorité d'entrepreneurs

Tous les associé.es sont sollicités sur les décisions

Pérennité des activités et de la structure Périscop très forte participation et implication. Coopération, entraide, synergies des compétences et projets le sentiment très fort d'une aventure partagée

Prises de décisions collectives et animation du groupe des sociétaires

Une nouvelle gouvernance expérimentée depuis début 2019 mais qui nécessite d'être affinée / ajustée pour ne pas que ce soit trop lourd pour les entrepreneurs

Un petit nombre d'entrepreneurs très investis dans cette nouvelle gouvernance (certains étaient déjà investis dans l'ancienne gouvernance).

Une vraie volonté de faire participer le plus grand nombre d'entrepreneurs quel que soit leur statut aux discussions qui concernent Natura.

Une belle dynamique, une diversité de sociétaires, une évolution positive du sociétariat avec des personnes plus impliquées qu'au moment du changement de statut (des ami-es de sapie de longue date, éloigné-es parfois géographiquement ont rejoint le sociétariat par affection envers la coopérative et intérêt du projet mais sans pouvoir s'impliquer concrètement dans les actions).

Des AG, avec une participation des sociétaires (plus de la moitié)

Une enquête 2019 auprès des sociétaires = retours très positifs

Une bonne participation aux AG (Tout est relatif), une acceptation assez générale des taux de contribution, une bonne vie démocratique (exemple de l'élection de notre DG avec une élection sans candidat avec une forte participation).

Jusqu'à présent rien ne différenciait le rôle de l'entrepreneur.e salarié.e de celui de l'associé.e.e, hormis le vote en AG. C'est pourquoi nous sommes en train de créer un parcours associé.e.et des temps qui leur sont dédiés exclusivement et nous ferons le bilan dans un an.





Verbatim sous-groupes

<p>[Sous-groupe A]</p> <p><i>Multi sociétariat (SCIC) ancrage territorial Scop, forte participation AG et forte implication associé.e.s</i></p>	<p>[Sous-groupe C]</p> <p><i>Pas de réticence à l'accès au sociétariat, envie curiosité Malgré l'obligation les associé.e.s se mobilisent Diversité de point de vue</i></p>
<p>[Sous-groupe B]</p> <p><i>Bonne répartition en SCIC Bonne implantation</i></p>	<p>[Sous-groupe D]</p> <p><i>En Nelle Aquitaine la Région abonde au capital Petit groupe d'associé.e.s bien investi Associé.e éclairé.e conscient.e de leur statut Forte participation Adhésion aux valeurs et fonctionnement coopératif</i></p>

13. Regard global : quels sont les DIFFICULTES de votre sociétariat aujourd'hui ?

Commentaire sur les réponses en ligne et dans les sous-groupes de l'Atelier

Les difficultés du sociétariat les plus citées : apprendre-trouver la posture d'associé.e.s // comprendre suffisamment les sujets discutés avant d'en parler ou de voter // les associé.e.s ne sont pas assez formé.e.s // l'essoufflement du petit groupe d'associé.e.s qui se mobilisent.

Les nuances apportées à ces constats par certaines CAE portent sur : un manque de temps, de moyens // le besoin de formation adaptées

Verbatim questionnaire en ligne et sous-groupes

La diversité : nous devons travailler sur la cohésion de l'ensemble de la coopérative avec ses associé.es. Ceux qui sont entrepreneurs, pas de souci, nous sommes en lien fort et constant avec eux. Le souci réside dans le lien avec les associé.es qui sont d'anciens entrepreneurs, ou bien proches d'entrepreneurs, moins facilement mobilisables (et moins en attente)

Lourdeur à traiter des sujets importants car ils nécessitent de nombreuses réunions pour étudier les impacts des décisions.

Beaucoup d'entrepreneur.e.s qui sont des "associé.es passifs".

Pas de critères dans l'accession au sociétariat (risque qu'un jour ça pose problème).

De la difficulté à faire participer certains entrepreneur.e.s aux groupes locaux, à fortiori à leur faire prendre un rôle de référent ou membre du conseil de surveillance.

Certains entrepreneur.e.s fortement investi.e.s dans la gouvernance qui commencent à s'essouffler et peu de "relève" à l'horizon.

Manque de représentation de l'activité Tiers Lieu au sein du sociétariat

Un manque de temps et de moyens pour animer la vie coopérative

Une absence de sélection due au manque de clarté dans le positionnement attendu des sociétaires, une participation à la vie coopérative qui repose souvent sur les mêmes personnes.

En interagissant avec plusieurs entrepreneur.e.s nous nous sommes aperçus que plusieurs ne savaient pas qu'il leur était possible de candidater en tant qu'associé.e.e avant la date butoir des 3 ans et de plus avait du mal à définir son rôle. Ces deux points ne permettaient pas un vote en conscience pour tout le monde.





Verbatim sous-groupes

[Sous-groupe A]	[Sous-groupe C]
<p><i>En SCIC difficile de mobiliser tous les collègues</i></p> <p><i>SCOP unanimité trop fréquente</i></p> <p><i>Beaucoup de frustrations (jugements pas assez d'implication dans les décisions)</i></p>	<p><i>Les sociétaires se forment peu donc difficile implication dans les réseaux</i></p> <p><i>Manque de compréhension, de compétence entraîne les difficultés</i></p> <p><i>Bien faire comprendre les enjeux à tous les associé.e.s</i></p> <p><i>Si on ne canalise pas on se prend une multitude de sujets</i></p> <p><i>Ceux qui ne maîtrisent pas mais se mêlent de tout</i></p>
[Sous-groupe B]	[Sous-groupe D]
<p><i>Manque de mobilisation des associé.e.s</i></p> <p><i>Problème de transparence</i></p> <p><i>Peu de distinction entre associé.e.s et les autres (pas de plus-value)</i></p> <p><i>Risque d'usure</i></p>	<p><i>Sociétariat « cheap » donc capital pas élevé</i></p> <p><i>Beaucoup d'associé.e.s passifs.ives qu'on ne voit jamais</i></p> <p><i>Implication trio forte = débordement sur missions de l'équipe support</i></p> <p><i>Refus d'une salariée de longue date de devenir associé.ee mais l'obligation du sociétariat ne s'applique pas aux salarié.e.s présents avant la loi</i></p> <p><i>Difficulté des associé.e.s de l'équipe support à assurer leur rôle d'associé.e</i></p>

3 sur 4
PARTICIPER AU CAPITAL

14. Quelle est la règle de la participation des associé.e.s au capital ?

Commentaire sur les réponses en ligne et dans les sous-groupes de l'Atelier

🌀 La règle quasi commune : un nombre de parts sociales à l'accession au sociétariat puis un % du salaire brut chaque année pour l'acquisition d'autres parts sociales

🌀 Par contre, on constate des variations importantes en volume entre les CAE.

Verbatim questionnaire en ligne et sous-groupes

Achat de part sociale + de 1% du salaire

2 parts à 40€ puis 1.5% du salaire brut. Je crois que la détention du capital par une seule personne est limitée

2 parts à 40€ + 1.5% salaire brut

1 part de 16€ + 2.5 % du salaire brut

Participation élevée= 400€ + 3% du brut

1 ou 2 parts sociales (20€ ou 40€) à l'admission

2.5% ou 3.5% du salaire ou 20€ / mois

1 part de 50€ + 3% salaire brut

min 50€ à l'entrée puis (2%/salaire), plafond à 3000€

Une part pour participer à l'AG et ensuite 4 parts chaque année prélevés sur les salaires

Classique au moins une part sociale

Une part de 20€ augmentant avec chaque année

Minimum une action d'un montant de 20 €

20€ par mois

Mini 10 parts à 40 €

Participation symbolique 20/25€

Apport initial 100€ la part

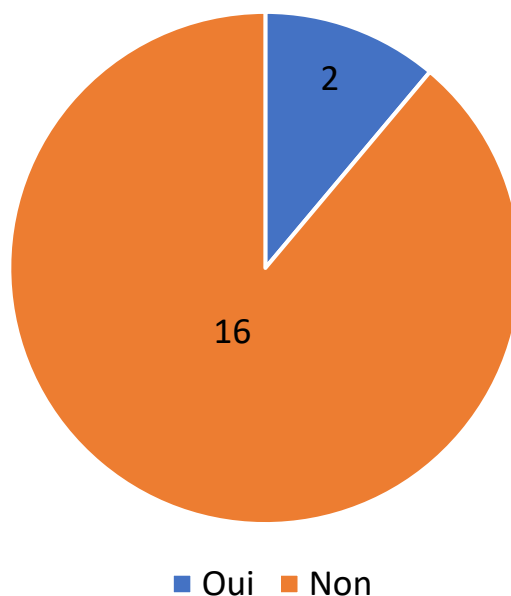
Participation fixée à 2000 €. 50€/part. 1 part lors de l'accession au sociétariat, puis min 1

part/trimestre

Charte d'engagement 20 parts sociales au bout de 5 ans

15. Avez-vous fait des appels au capital en dehors de la règle ?

(Un choix possible)



16. En quelques mots, comment faites-vous appel au capital en dehors des règles

Verbatim questionnaire en ligne et sous-groupes

C'était pour faire bénéficier les sociétaires du taux majorée de crédit-impôts (2015)

✦

Mise en place d'une charte d'engagement des sociétaires avec engagement de libérer un nombre de parts au bout de 5 ans

✦

Appel aux associé.e.s lors de l'AG

✦

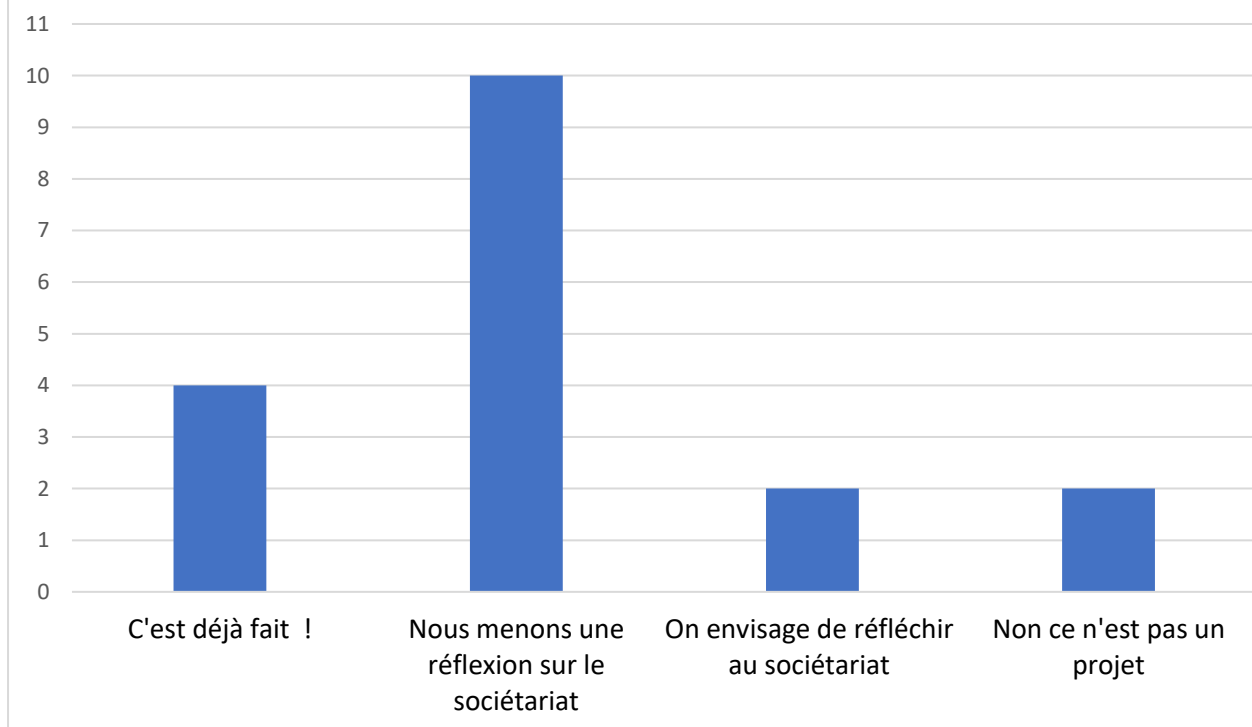
Lors des moments de crise les ESA apportent au capital

4 sur 4

FAIRE EVOLUER LE SOCIETARIAT

17. Dans votre CAE, la réflexion sur le sociétariat

(Un choix possible)




Commentaire du graphique

🌀 Entre les réponses « *c'est déjà fait* » et « *on envisage de réfléchir au sociétariat* » ce sont 16 CAE sur 18 participantes à l'enquête pour qui le sujet est d'actualité

La réflexion sur le sociétariat sur quels sujets ?

Commentaire sur les réponses en ligne et dans les sous-groupes de l'Atelier

 Sur le sociétariat, les sujets de réflexion transversaux aux CAE : renforcer les capacités des associé.e.s et les aider à trouver leur posture.

Verbatim questionnaire en ligne

Comment le rôle d'un.e associé.e suit l'évolution du concept et des projets Péricop

Les critères de sélection le sens de la participation au sein des coopératives

Comment mieux préparer les entrepreneurs à leur rôle d'associé.e ?

Comment les intéresser au fait d'être associé.e ?

Comment les inciter à participer aux instances de gouvernance ?

La question de la place des entrepreneur-es salarié.e.s au sein de la gouvernance a été traitée (catégorie, représentation en conseil de bienveillance, deux AG par an pour intégrer les nouveaux-elles). Il reste aujourd'hui à mobiliser au sociétariat les partenaires/usagers du Tiers lieu.

La posture attendue de chaque sociétaire

Proposer un parcours associé.e : éclaircir les actions principales pour se lancer en tant qu'associé.e, mettre en place une formation, compagnonnage pour faciliter l'inclusion des nouveaux associé.es

Verbatim sous-groupes

[Sous-groupe A]

*Place des associé.e.s dans les instances de décision
Implication des associé.e.s
Satisfaction des associé.e.s par rapport à leur engagement
Parcours d'intégration*

[Sous-groupe B]

*Qu'est-ce que l'on partage ?
Les valeurs, les outils, la place de chacun, l'implication*

[Sous-groupe C]

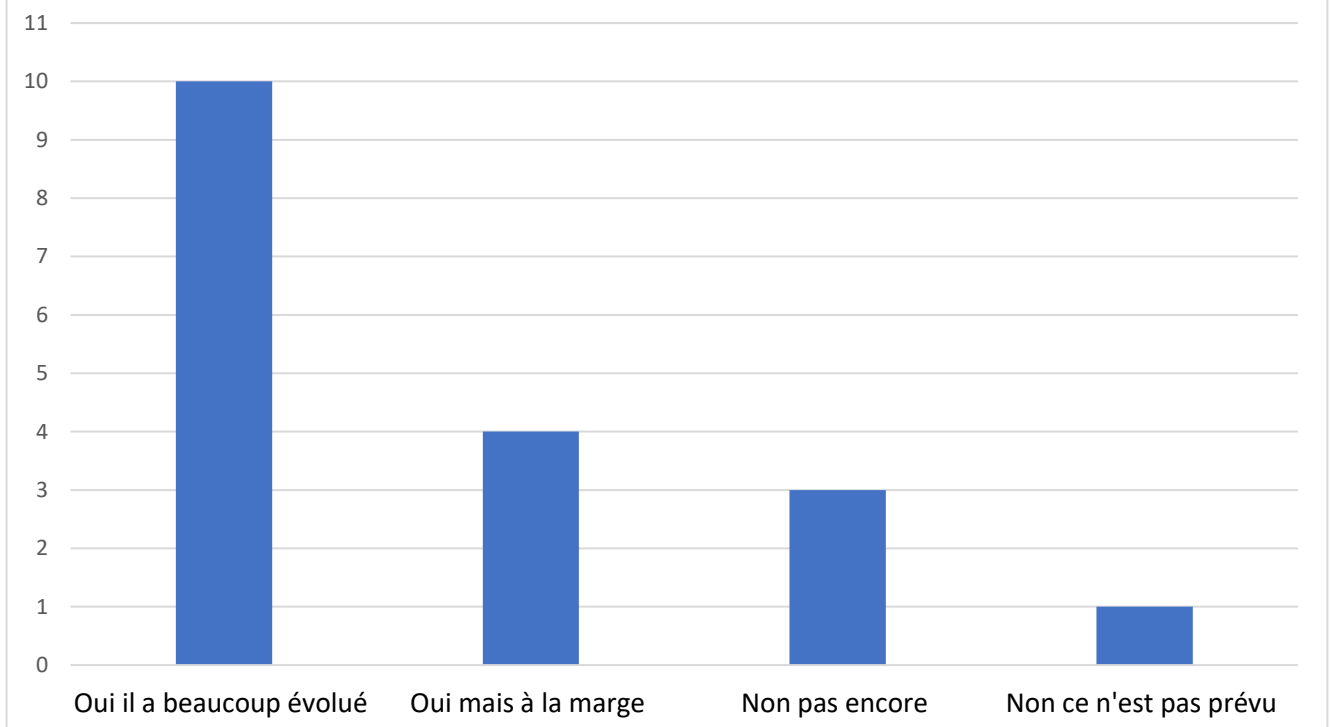
*Le fait que ce soit obligatoire
Montée en compétences des associé.e.s*

[Sous-groupe D]

*Comment expliquer le sociétariat, le rendre attractif ?
Formation à la responsabilité, aux sujets
Changement de statut
Place de l'équipe support*

18. Depuis la création de votre CAE, vous avez déjà fait évoluer le sociétariat

(Un choix possible)



Commentaire du graphique

🌀 Pour 17 CAE sur 18 participantes à l'enquête leur sociétariat a évolué depuis leur création

🌀 A noter que certaines CAE sont encore récentes mais le sujet est déjà d'actualité

Sur quels sujets avez-vous fait évoluer le sociétariat ?

Commentaire sur les réponses en ligne et dans les sous-groupes de l'Atelier

 La raison principale de ces évolutions : les effets de la loi ESS.

Verbatim questionnaire en ligne

Face aux entrepreneurs impliqués dans la vie du PÉRISCOPE et partageant les valeurs de notre coopérative, nous motivons les candidatures plus tôt

Je n'ai pas tout l'historique, je ne connais que ce qui s'est passé suite à la loi ESS (obligation du sociétariat pour les entrepreneurs salariés et obligation du sociétariat pour les membres de l'équipe structure dans un délai de 2 ans après l'embauche - il n'y avait pas d'obligation de sociétariat pour l'équipe structure auparavant) et la période récente présentée ci-dessus.

Evolution des catégories, de la représentation : augmentation du nombre d'ESA

Une charte, une présentation schématique, deux AG par an,

Les candidats doivent être présents à l'AG pour leur candidature.

Verbatim sous-groupes

<i>[Sous-groupe A]</i> <i>Taille / nature / obligation</i>	<i>[Sous-groupe C]</i> <i>Certaines CAE sont très organisées, d'autres moins</i> <i>Importance de l'anticipation</i> <i>La gestion e ce qui se passe</i>
<i>[Sous-groupe B]</i> <i>Les statuts</i> <i>Augmentation du nombre de sociétaires</i>	<i>[Sous-groupe D]</i> <i>Beaucoup de sociétaires passifs</i>

19. Suite à la Loi ESS (au-delà de l'obligation au sociétariat), qu'avez-vous modifié ?

Verbatim questionnaire en ligne

Nous sommes une CAE depuis mars 2015 :-)

Né après la loi donc tranquille

✦

Rien de particulier, beaucoup de choses étaient déjà dans nos statuts et dans notre communication

✦

*L'obligation d'entamer la démarche d'accession au sociétariat AVANT la conclusion du contrat CESA
Atelier sociétariat, deux AG par an*

✦

La charte des valeurs de CABESTAN a été rédigée et validée, ce qui devrait nous servir à préciser le cadre du sociétariat.

✦


Pas de modification au-delà de l'obligation

Verbatim sous-groupes

[Sous-groupe A] <i>Mise en place de la formation et parcours</i>	[Sous-groupe C] <i>Montée en compétences des sociétaires et évolution de la loi sur l'obligation Evolution car accueil de 120 associé.e.s d'un seul coup</i>
[Sous-groupe B] <i>2 AG Conseil de surveillance</i>	[Sous-groupe D] <i>Embauche</i>

20. Selon vous, quelles actions pourrait mener la future Fédération sur le sociétariat en CAE ?

Commentaire sur les réponses en ligne et dans les sous-groupes de l'Atelier

 Les deux actions principales de la Fédération sur le sociétariat des CAE : la formation et le partage de pratique

Verbatim questionnaire en ligne

Grande campagne de communication sur le concept des coopératives et sur le statut d'entrepreneur salarié encore si peu connu aujourd'hui ..

✦

Favoriser les échanges de pratiques.

Former les membres des équipes structure à la "dynamisation" du sociétariat en CAE (certaines URSCOP proposent des formations mais il me semble que le sociétariat des CAE est vraiment spécifique et nécessite d'être appréhendé autrement).

✦

Formation/atelier sur la gouvernance SCOP et SCIC.

✦

Développer des formations pour "former des associé.es", favoriser les échanges entre CAE, pourquoi pas réfléchir à des interventions ou des supports ludiques pour permettre aux dirigeants de CAE de communiquer plus facilement sur les attentes et devoirs des sociétaires...

✦

Harmoniser le sociétariat et échanges de pratiques





Verbatim sous-groupes

[Sous-groupe A]

*Partage de pratique
Clé en main : parcours d'intégration de l'associé.e avec possibilité de l'amender en fonction des spécificités de chacun*

[Sous-groupe C]

*Redonner de la valeur au sociétariat
Revoir cette obligation des 3 ans
La formation et la montée en compétences des associé.e.s
Travailler sur la gouvernance des CAE et prendre en compte la diversité*

[Sous-groupe B]

*Reconnaissance, prise en compte du statut de CESE + CAPE
Plus de formation sur le sociétariat
Outils, méthodes d'animation ludique*

[Sous-groupe D]

*Porter des revendications auprès de l'Etat pour qu'il abonde les CAE en capital sous forme de dons / subventions
Observatoire du sociétariat avec formation et échanges de pratique*

CONCLUSION

Avant de poursuivre

La crise sanitaire n'arrête pas la réflexion

Au moment de refermer cette enquête sur le sociétariat des CAE de COPEA en 2020, les impacts de la crise sanitaire se poursuivent. Les collectifs et les organisations sont fortement mobilisés sur une gestion de crise qui devient une gestion ordinaire.

Pourtant, le nombre et la diversité des CAE participantes à l'enquête montrent que la crise sanitaire n'arrête pas la réflexion sur le sociétariat des CAE de COPEA. L'Atelier organisé lors des Rencontres COPEA 2020 a d'ailleurs été l'un des plus suivi nous précise Caroline Lacoëntre (merci encore aux participant.e.s !)

L'évolution du sociétariat, le chemin est ouvert

Parce qu'elles sont des entreprises partagées, les CAE de COPEA souhaitent poursuivre, malgré tout, l'évolution et l'amélioration de leur sociétariat.

Les résultats de cette enquête viendront nourrir leurs connaissances et leurs pratiques du sujet.

D'autres actions pourront être envisagées.

A bientôt !

Louis Esteve, Raphael Renier, Stéphane Robert